

## Poursuite de la restriction d'eau

La situation liée à la sécheresse et à la diminution des réserves en eau ne s'étant pas améliorée, les mesures de restriction de la consommation d'eau restent en vigueur jusqu'à nouvel avis.

En effet, les sources des villages de Nods et de Lamboing connaissent une baisse particulièrement inquiétante de leur débit. Pour la 1ère fois, il n'est plus possible de pomper dans le Puits du Marais au vu de l'abaissement de la nappe.

Les quelques pluies annoncées ne suffiront pas à inverser la tendance de façon significative.

Ainsi, afin de garantir l'approvisionnement en eau potable de nos communes, nous sommes contraints de pomper d'importantes quantités d'eau à la source de Brunnmühle. Nous sommes au maximum de ce que nous pouvons y prélever.

Considérant ce qui précède, les mesures suivantes sont toujours à respecter :

- ***Interdiction d'arroser les pelouses et d'utiliser des arroseurs automatiques pour irriguer les potagers et les massifs, y compris l'arrosage manuel.***
- ***Interdiction de remplir les piscines et les spas.***
- ***Interdiction de nettoyer les véhicules, les terrasses, les façades, les voies privées, etc.***
- ***Ne pas laisser couler l'eau inutilement, remplacer les bains par des douches rapides etc.***

Nous vous remercions de votre rigueur et solidarité face à cette situation exceptionnelle.

*Le Conseil communal*